



Bulletin d'étiage Sèvre Niortaise Marais Poitevin

N°1
30/03/2022

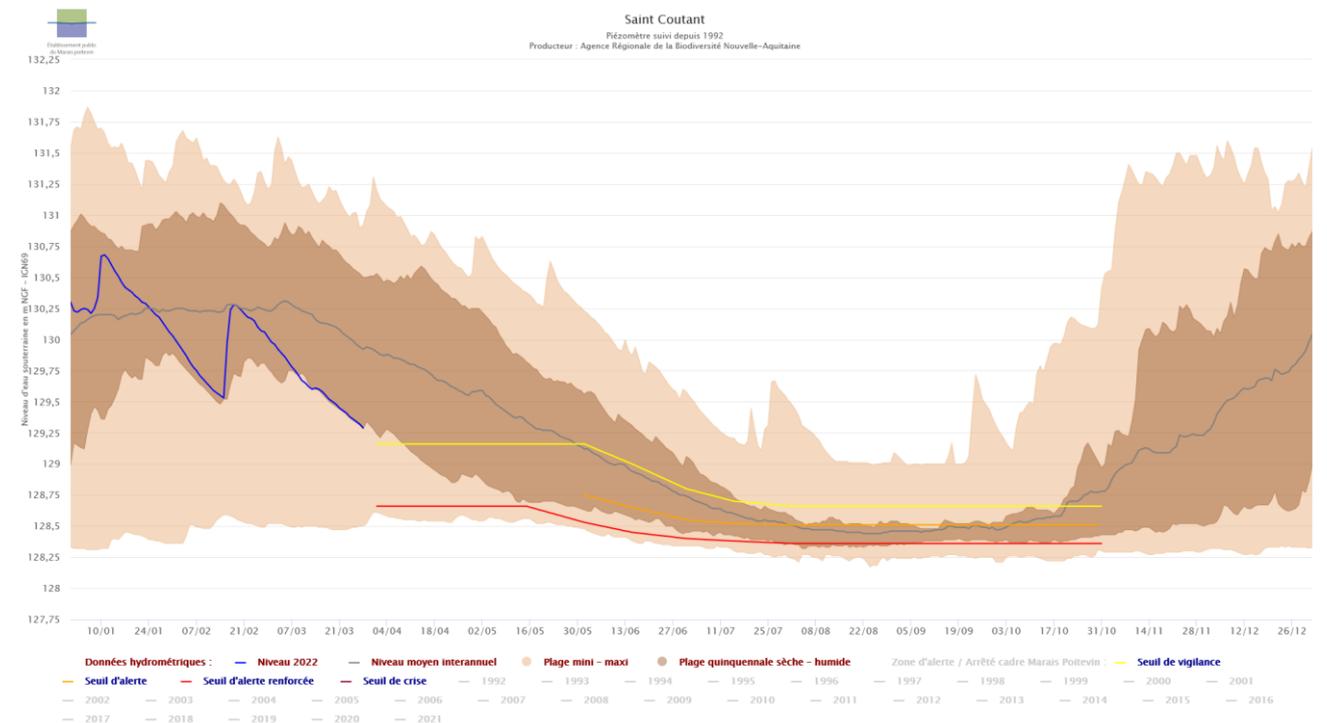
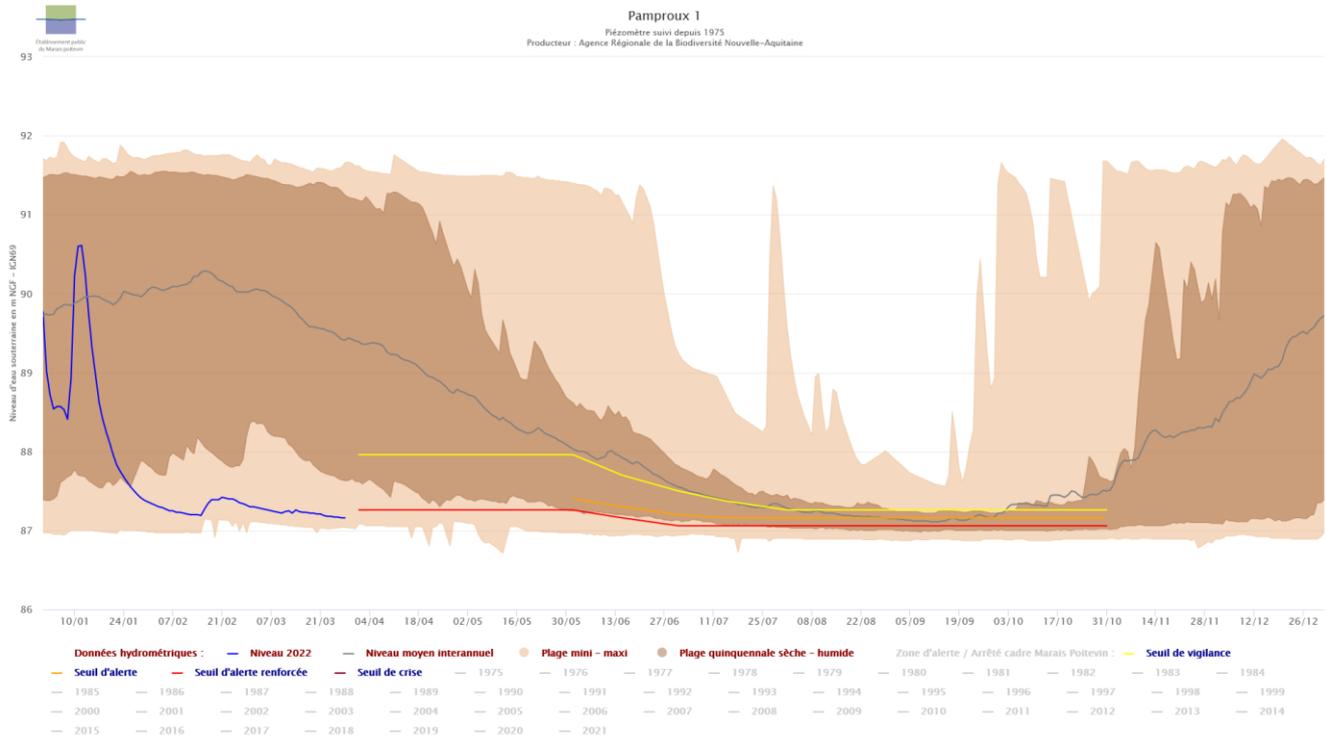
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Élevage
Pêche
Forêt

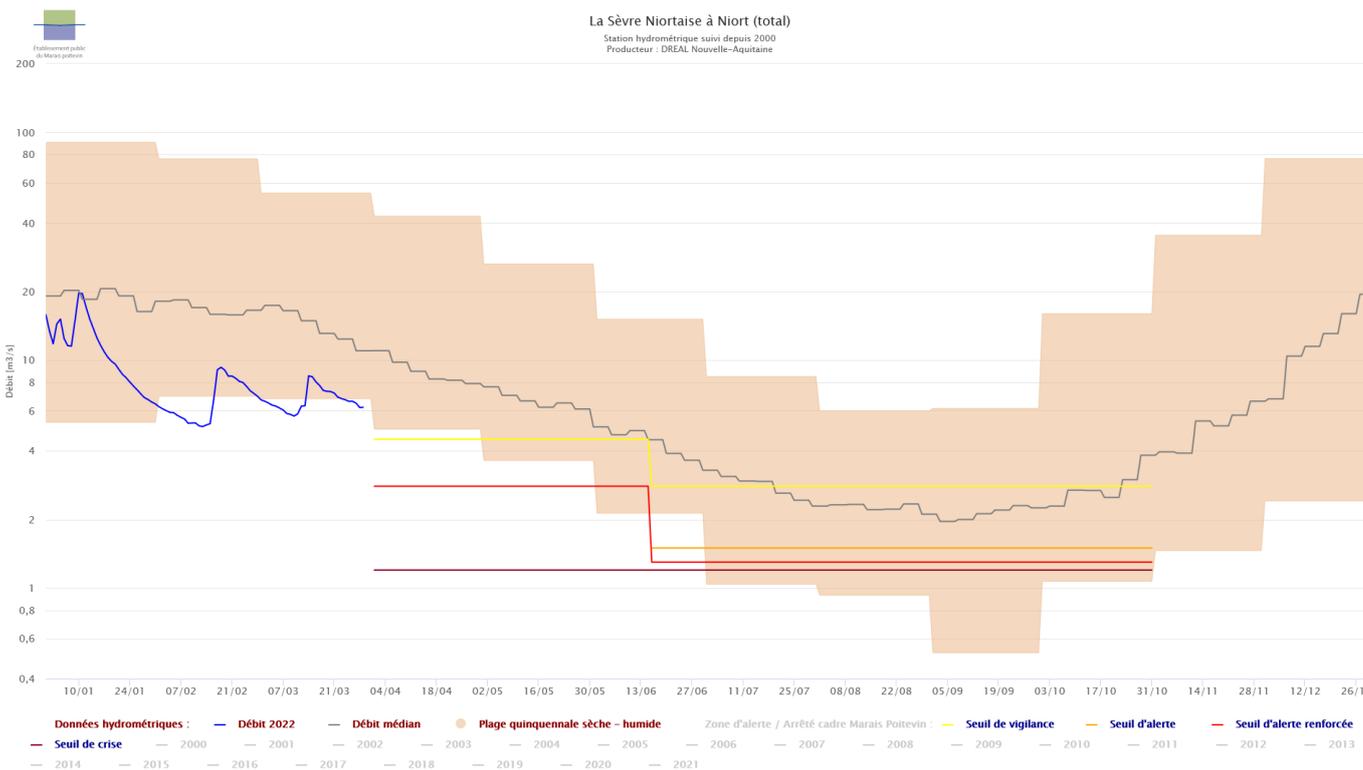
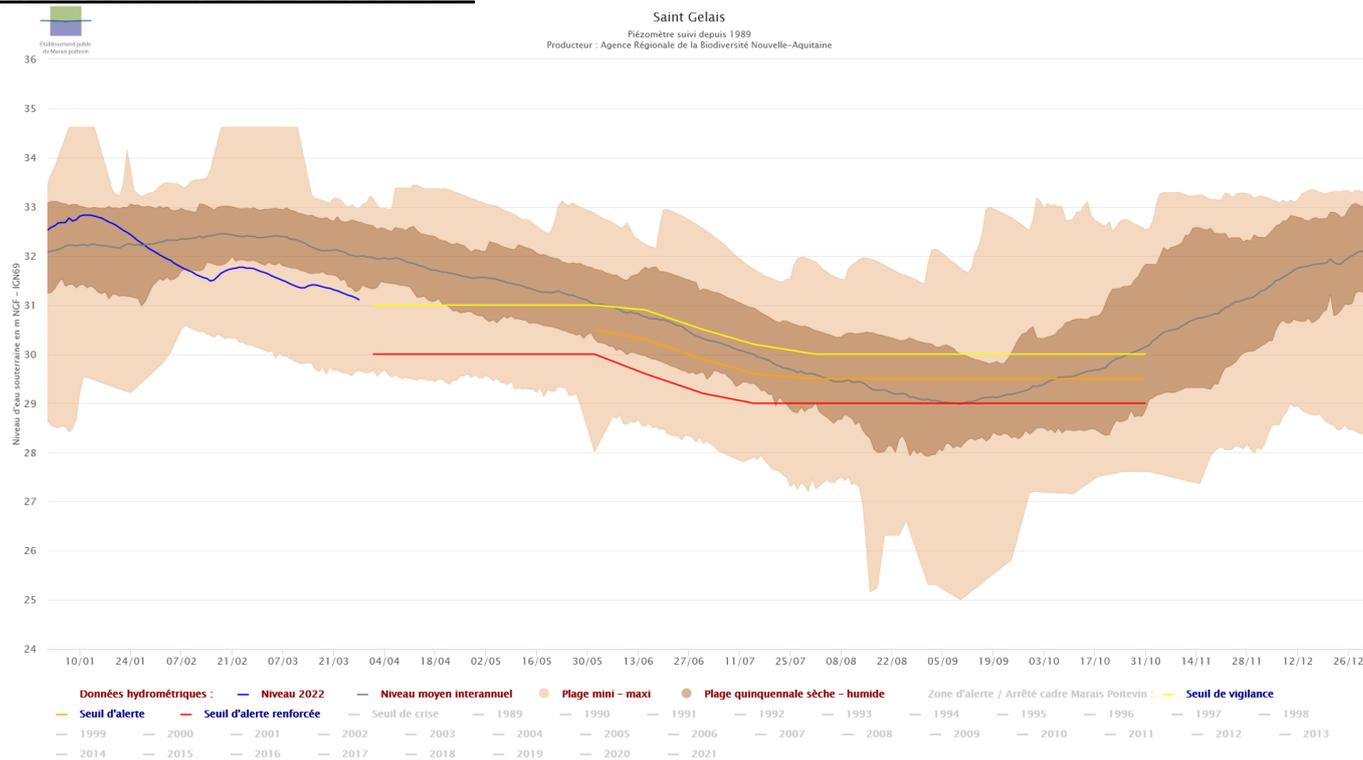
Etat de la ressource en eau

(source des données : SIEMP)

BASSIN MP1 - SEVRE AMONT



BASSIN MP2 - SEVRE MOYENNE



BASSIN MP3 - LAMBON

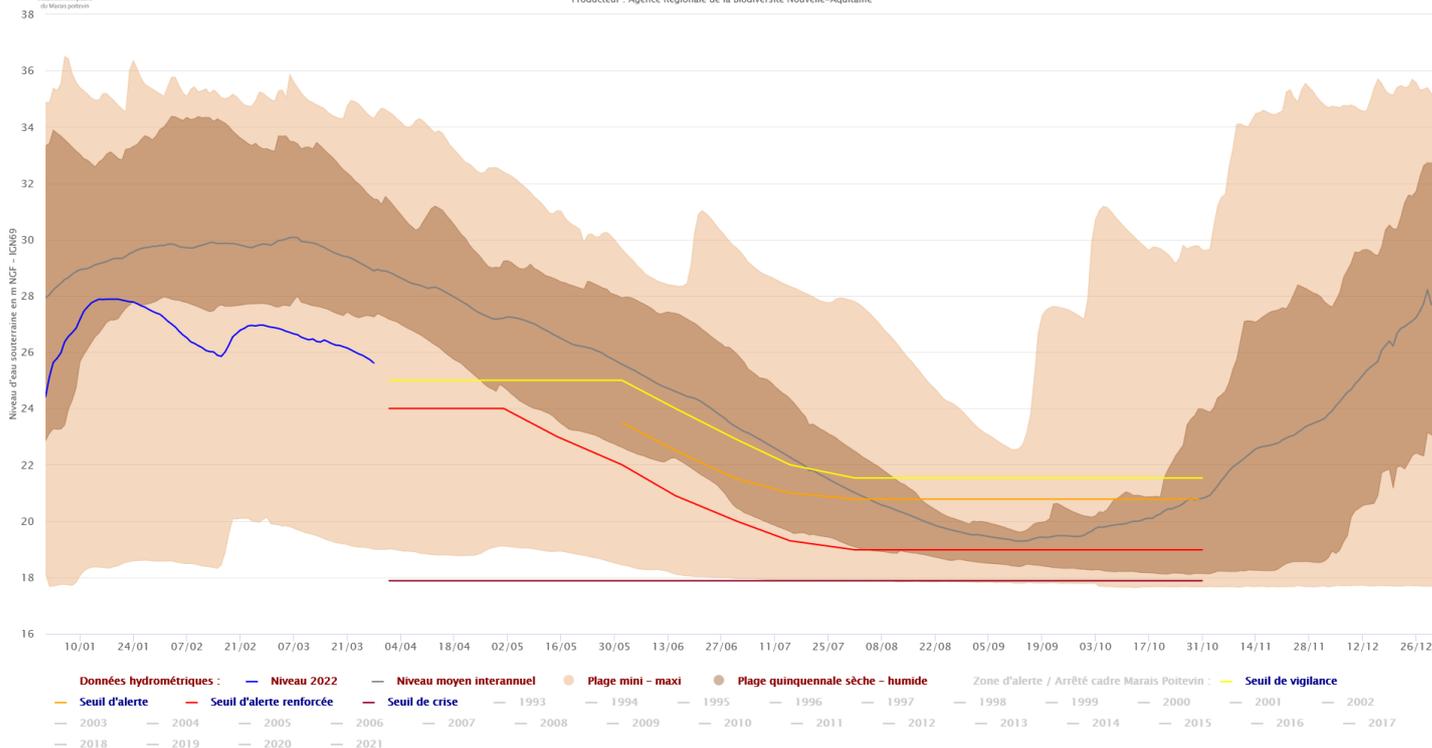


Établissement public du Marais poitevin

Niort

Piézomètre suivi depuis 1993

Producteur : Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine



BASSIN MP7 – MIGNON – COURANCE

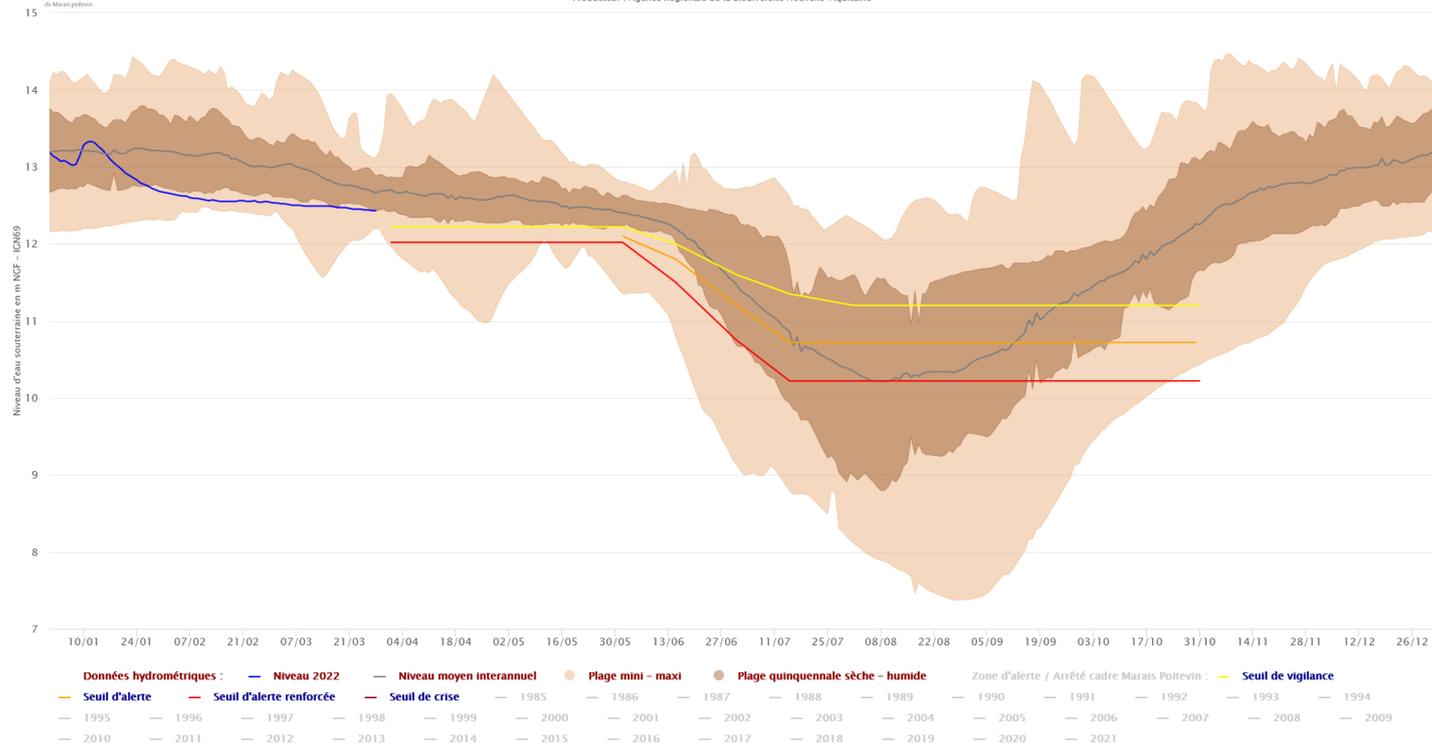


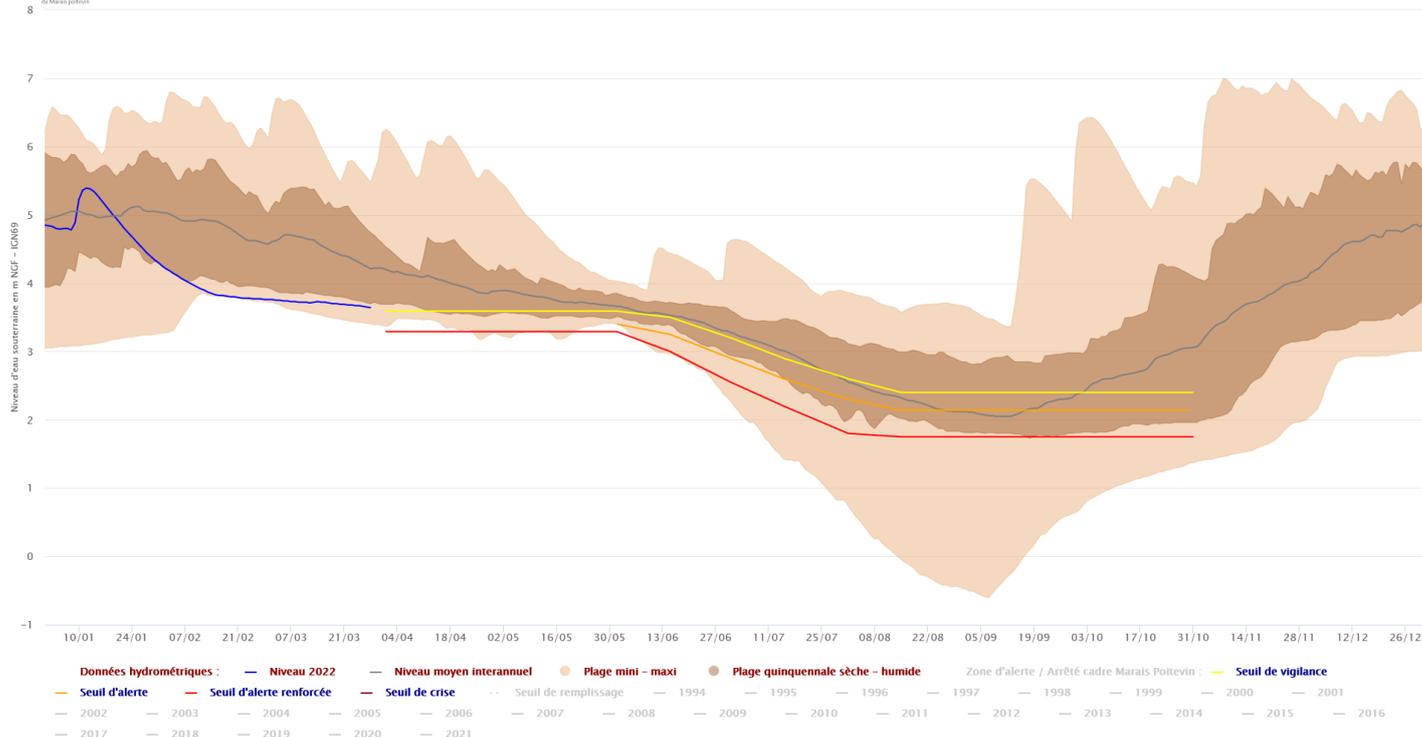
Établissement public du Marais poitevin

Bourdet

Piézomètre suivi depuis 1985

Producteur : Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine





La saison hivernale 2021/2022 ayant été très sèche, tous les suivis piézométriques sont dans la quinquennale sèche depuis début février 2022 et les nappes phréatiques n'ont pas pu se recharger correctement.

A l'approche du début de la saison d'étiage 2022, Les niveaux d'eau sur tous les bassins sont inférieurs au niveau de la moyenne interannuelle depuis février 2022. Le débit à la Tiffardière sur la Sèvre Niortaise suit ce même schéma.

Il conviendra de rester attentif sur l'évolution de ces niveaux dans les prochaines semaines à l'approche de la campagne printanière d'irrigation. En effet, sur de nombreux secteurs, des alertes voire alertes renforcées pourraient être décrétées.

Prévisions Météo

(source des données : Infoclimat)

Un début de semaine nuageux qui sera pluvieux en milieu de semaine. Le retour des éclaircies se fera en fin de semaine. On notera également une baisse des températures avec une moyenne se situant entre 9°C et 18°C en début de semaine mais qui baissera entre 0°C et 11°C maximum en fin de semaine avec des gelées possibles à prévoir. Des rafales de vents entre 50 et 65km/h en provenance du Nord-Nord-Ouest sont signalées pour ce milieu de semaine.

Info OUGC SNMP – Cultures dérogoires et Index 1^{er} Avril

La campagne de demande de volumes pour les cultures dérogoires est ouverte jusqu'au **22 avril 2022**. Il suffit pour cela de remplir le formulaire de dérogation (voir pièce jointe) et de nous le renvoyer par mail à l'adresse suivant : irriginfo@deux-sevres.chambagri.fr ou par courrier à la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres – Les Ruralies à Vouillé.

Les cultures dérogoires définies dans l'arrêté cadre sont les suivantes :

Pépinières, Cultures arboricoles, Cultures ornementales, florales et horticoles, Cultures maraîchères, Cultures aromatiques et médicinales, Cultures fruitières, Cultures légumières, Trufficultures, Tabac, Broches de vignes ; exceptionnellement : Cultures de semences, Semis, Îlots expérimentaux.

Par ailleurs, le relevé d'index de début de campagne, au 1^{er} avril, approche. Vous pouvez toujours le renseigner via l'outil internet de l'OUGC dès que celui-ci sera ouvert : http://www.gds85.fr/ougc_marais_poitevin/.

L'Arrêté Cadre 2021 fixant les mesures de gestion et de restriction de l'usage de l'eau en période de sécheresse a permis un changement notable concernant la dénomination des seuils de restriction, pour harmoniser cela avec le site **Propluvia**

(référéncant en France l'ensemble des restrictions en vigueur pendant la période d'étiage). **Ce changement ne concernera que la dénomination et non la valeur des seuils :**

Ancienne Dénomination	Nouvelle Dénomination AC 2021
Alerte	Vigilance
Alerte Renforcée	Alerte
Coupure	Alerte Renforcée
Crise	Crise